# RÈGLEMENT NUMÉRO 382-2007

# RÈGLEMENT NUMÉRO 382-2007 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 370-2007 (plan d'urbanisme)

## PROVINCE DE QUÉBEC M.R.C. DE BEAUCE-SARTIGAN MUNICIPALITÉ DE LA GUADELOUPE

A une session ordinaire du conseil municipal de La Guadeloupe, tenue le 13 août 2007, à l'Hôtel de Ville de La Guadeloupe, à 20h00, et à laquelle étaient présents les conseillers suivants :

Mme Lise Roy M. Richard Morin M. Normand Pouliot M. Paul Joly M. Claude Grondin M. Richard Fluet (absent)

Tous formant quorum et siégeant sous la présidence de la mairesse, Mme Huguette Plante, il a été réglé ce qui suit, à savoir :

# RÈGLEMENT NO 382-2007 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 370-2007 (plan d'urbanisme)

ATTENDU que la Municipalité de La Guadeloupe a adopté un

plan d'urbanisme par le règlement portant le

numéro 370-2007.

ATTENDU que le conseil municipal juge qu'il est de l'intérêt

de la Municipalité de procéder à une modification

des grandes affectations de zonage.

ATTENDU qu'une assemblée publique de consultation sur le

premier projet de règlement s'est tenue le 4 juillet 2007 à 18h30 à l'Hôtel de Ville de La Guadeloupe

au 483, 9ième rue Est à La Guadeloupe ;

ATTENDU que l'avis de motion de ce règlement a été donné

par la conseillère au siège no 1, Mme Lise Roy le

lundi 9 juillet 2007;

## **EN CONSÉQUENCE ;**

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Lise Roy APPUYÉ PAR : M. Claude Grondin

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

D'adopter le règlement numéro 382-2007 modifiant le règlement numéro 370-2007 (plan d'urbanisme)».

#### **ARTICLE 1**:

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

### **ARTICLE 2**:

La carte des grandes affectations du sol, lié au plan d'urbanisme, secteur urbain et rural, du règlement 370-2007 est modifiée de la façon suivante :

- o annexe A (avant)
- o annexe B (après)

### **ARTICLE 3**:

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

Avis de motion : 9 juillet 2007

Adoption du 1<sup>er</sup> projet de règlement : 11 juin 2007

Assemblée publique de consultation : 4 juillet 2007

Adoption du règlement : 13 août 2007

Obtention du certificat de conformité de

La M.R.C. de Beauce-Sartigan : 31 août 2007

Avis public de l'entrée en vigueur : 13 septembre 2007

Marc-André Doyle, Huguette Plante

Dir. gén. et sec. trés. Mairesse